

Études d'histoire religieuse



Le Projet Missionnaire de M. De La Dauversière, Premier Seigneur de Montréal

Dom Guy-Marie Oury

Volume 59, 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1006852ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1006852ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (print)

1920-6267 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Oury, D. G. (1993). Le Projet Missionnaire de M. De La Dauversière, Premier Seigneur de Montréal. *Études d'histoire religieuse*, 59, 5–23.
<https://doi.org/10.7202/1006852ar>

Le Projet Missionnaire de M. De La Dauversière Premier Seigneur de Montréal

Dom Guy-Marie OURY

La fondation de Montréal¹ est marquée par la personnalité des deux premiers seigneurs, Jérôme Le Royer de la Dauversière et Pierre Chevrier, baron de Fancamp², qui ont recruté et envoyé les premiers colons avec les deux chefs de la colonie, Paul Chomedey de Maisonneuve et Jeanne Mance³. Les noms de Maisonneuve et de Jeanne Mance sont devenus populaires au XIX^e siècle, grâce aux travaux réalisés alors sur l'histoire de Montréal. La Dauversière et Fancamp sont restés dans l'ombre.

¹ Qu'il suffise ici parmi une très vaste littérature de renvoyer à deux études récentes: Lucien CAMPEAU, « Montréal, fondation missionnaire », une série d'articles publiés dans *L'Église de Montréal*, à partir du 11 janvier 1990 (nous nous écarterons de plusieurs de ses interprétations), et l'ouvrage collectif *Pour le Christ et le Roi, La vie au temps des premiers Montréalais*, sous la direction d'Yves LANDRY, Montréal, Libre Expression-Art Global, 1992 (voir la bibliographie de chaque section).

² Jérôme Le Royer de la Dauversière (1597-1659), receveur des tailles à la Flèche, qui est à la première origine de la création de Montréal; les trois biographies ou études principales sont: Camille BERTRAND, *Monsieur de la Dauversière, fondateur de Montréal et des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph*, Montréal, Frères des Écoles chrétiennes, 1947; Guy-Marie OURY, *L'homme qui a conçu Montréal, Jérôme Le Royer, sieur de la Dauversière, Étude d'une spiritualité*, Montréal, Éd. du Méridien, 1991; Henri BECHARD, *Les audacieuses entreprises de Le Royer de la Dauversière*, traduit de l'américain par Bertille BEAULIEU, Montréal, Éd. du Méridien, 1992. Sur son ami Pierre Chevrier, baron de Fancamp (1608-1692), voir: Guy-Marie OURY, «Le co-fondateur de Montréal: Pierre Chevrier, sieur de Fancamp», *Église et Théologie*, t. 23, 1992, pp. 207-219 et une étude à paraître dans *les Cahiers des Dix*, 46, 1991.

³ Sur Maisonneuve, voir l'étude classique de Léo-Paul DESROSIERS, *Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve*, Montréal-Paris, Fides, 1967. Sur Jeanne Mance, celles de Marie-Claire DAVELUY, *Jeanne Mance*, Montréal-Paris, Fides, 1962 (seconde édition), et Guy-Marie OURY, *Jeanne Mance et le rêve de M. de la Dauversière*, Chambray-les-Tours, C.L.D., 1983.

I. Montréal, une fondation anonyme

Déjà pour le public de la fin du XVII^e et du XVIII^e siècles intéressé aux problèmes coloniaux, découvrir quelles avaient été les origines de la ville de Montréal en Nouvelle-France et les véritables intentions des fondateurs relevait de la quadrature du cercle; les ouvrages qui auraient dû être susceptibles de les éclairer, se révélaient généralement d'un lachisme désespérant. On les passera ici rapidement en revue.

Le Nouveau Théâtre du monde ou l'Abrégé de l'Univers que le P. Boussiquant fit paraître à Paris en 1677 chez Étienne Loyson, traite de Québec, de l'île d'Orléans, de la pêche, des baleines, des animaux, mais ignore Montréal.

L'on n'était pas mieux servi avec le tome V de la *Description de l'Univers* d'Allain Manesson-Mallet, publié à Paris chez D. Thierry en 1683; Montréal est passé sous silence.

Le sieur de Bacqueville de la Potherie se montre un peu plus explicite dans son *Histoire de l'Amérique septentrionale*, divisée en quatre tomes, qui sortit des presses à Paris en 1722; il écrit:

Il eût été à souhaiter que l'on eût établi la capitale de la Nouvelle-France dans un endroit aussi avantageux; on y compte près de deux cents feux. MM. du Séminaire de Saint-Sulpice à Paris en sont les seigneurs. Cette concession leur fut accordée en 1644.

Ce en quoi il se trompe, car ils ne sont devenus seigneurs qu'en 1663; mais c'est tout ce qu'il sait ou, du moins, ce qu'il dit sur les origines.

Le bénédictin toulousain, Dom Joseph Vaissette, au XI^e tome de sa *Géographie ecclésiastique et civile*, parue en 1755 à Paris, note que «cette isle qui fut découverte en 1635, a dix lieues de long sur trois à quatre de large», mais il s'en tient là et n'a pas un mot sur les origines de la ville.

L'on aurait été en droit d'attendre davantage du *Voyageur françois ou la connoissance de l'ancien et du nouveau monde*, mise au jour par M. l'abbé Delaporte, dont la quatrième édition est de 1772. Au tome IX, il traite de l'arrivée des Ursulines à Québec et de la fondation du village chrétien de Sillery pour les Amérindiens, mais il ignore les origines précises de Montréal:

Le nom de Ville-Marie qu'elle reçut dans sa fondation n'a pas passé en usage; il ne se conserve que dans les actes publics et dans la communauté des prêtres sulpiciens qui sont les seigneurs de l'île.

Rien d'autre sur le début de la colonie. C'est le P. François-Xavier de Charlevoix qui est, de beaucoup, le plus explicite à ce sujet dans son

Histoire et Description générale de la Nouvelle France, sortie des presses de Rollin à Paris en 1744; au premier tome, il parle seulement de la Société de Notre-Dame de Montréal dans le projet d'établissement: «Quelques personnes puissantes formèrent une Société qui se proposa de faire en grand à Montréal ce qu'on avait fait en petit à Sillery», ce qui correspond exactement à la réalité du projet de M. de la Dauversière; mais le nom du fondateur n'apparaît que lorsqu'il traite de l'Hôtel-Dieu; l'initiative de la colonie reviendrait, selon lui, aux Messieurs de Saint-Sulpice:

Ils furent assez heureux pour engager plusieurs personnes dans ce pieux dessein. Madame de Bullion donna soixante-deux mille livres... M. de la Dauversière, lieutenant-général au Présidial de la Flèche (sic), y consacra une partie de son bien, et ce fut sur son conseil que l'on choisit pour desservir cet Hôpital des Filles de l'Hôtel-Dieu de cette ville, dont l'Institut a depuis été érigé par le Saint-Siège.

Ainsi dans le monde des historiens coloniaux et de publicistes, le rôle de M. de la Dauversière était-il ignoré en règle générale, aux XVII^e et XVIII^e siècles, même par ceux qui, comme Charlevoix, avaient eu le souci de se documenter.

Il y avait cependant deux séries de textes imprimés, accessibles au public, qui mettaient en valeur son rôle; ils étaient dûs à Bertrand de la Tour, ancien doyen du Chapitre de Québec et écrivain à la production variée et abondante. Il s'agit d'abord de l'édition des *Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec*, qu'il fit imprimer à Montauban en 1752, puis à ses *Mémoires sur la vie de M. de Laval, premier évêque de Québec*, qu'il publia à Cologne en 1761 (probablement pour ne pas avoir à demander l'autorisation royale, à la veille de l'abandon du Canada). Ces deux sources contiennent encore bien des inexactitudes de détail, mais elles sont assez complètes; elles ont été généralement ignorées des publicistes parisiens.

Quant aux Filles de Saint-Joseph, l'Institut religieux hospitalier fondé par M. de la Dauversière, les souvenirs conservés étaient sélectifs. Les soeurs ne s'intéressaient à Montréal que par le biais de l'Hôtel-Dieu; la création d'une colonie dans l'île par leur propre fondateur se situait en dehors des perspectives des Annalistes de l'Institut dans les diverses maisons de France⁴.

⁴ Ces *Annales* sont demeurées inédites; les *Annales* de la Mère Marie Péret, dites *Annales de Moulins* sont citées assez largement dans le *Recueil de Documents commun* préparé pour les deux causes de Marie et de la Ferre et de M. de la Dauversière (vol. II, *Documenta et fontes*, Rome, 1991, p. 354 s).

II. Les gardiens du souvenir

Il n'y a qu'à l'Hôtel-Dieu de Montréal et à celui de Québec, ainsi que chez les Sulpiciens que le souvenir du fondateur avait été religieusement gardé; pour Montréal, l'*Histoire simple et véritable* ou *Annales de Marie Morin* (1697) est parfaitement claire et ne laisse pas de place au doute.

Les anciennes religieuses de ce monastere saves que c'est Monsieur Jerome de la Dauversiere, grand serviteur de Dieu, dont la memoire est en veneration dans tous les couvands des Religieuses hospitaliere de Saint Joseph, qui connut par des lumieres surnaturelles et toutes extraordineres que Sa Majesté vouloit estre servie dans l'isle de Montreal – qui pour lors etoit habitée par plusieurs nations sauvages et barbares sans qu'il y ut un seul François – par une Colonie de François, que la tres sainte Vierge y seroit beaucoup honorée et que ce lieu avec le tamps s'appelleroit Ville Marie, qu'il y auroit un hospital pour les malades tant françois que sauvages qui seroit deservy par des Filles de Saint Joseph qui n'estois encore que dans les dessains de Dieu etc.⁵.

Soeur Marie Morin en parle plus au long ailleurs, avec les quelques inexactitudes, coutumières lorsque l'on a pour source majeure la mémoire de personnes âgées et qu'il n'est pas possible de confronter leurs souvenirs avec les documents contemporains. Mais ces *Annales* n'ont longtemps été lues que par les Hospitalières et sont restées inédites jusqu'en 1921.

On a mentionné un peu plus haut les *Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec*, publiées par les soins de Bertrand de la Tour à Montauban en 1752, mais ignorées du grand public⁶. Outre ces deux documents, la Compagnie de Saint-Sulpice avait aussi conservé le souvenir du projet initial, grâce à l'*Histoire de Montréal* de Dollier de Casson, conservée depuis 1672 dans la bibliothèque du Séminaire de Paris, mais cette *Histoire* est demeurée inédite jusqu'en 1868⁷.

Ainsi le souvenir du rôle de M. de la Dauversière ne franchit pas le cercle des Hospitalières et des Sulpiciens avant longtemps. On avait gardé sa mémoire à la Visitation de la Flèche, au Séminaire d'Angres et dans sa propre famille, mais on l'y connaissait plutôt comme un homme

⁵ Marie MORIN, *Histoire simple et véritable, Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, 1659-1725*, éd. Ghislaine LEGENDRE, Montréal, Presses de l'université, 1979, p. 24.

⁶ Dans l'édition critique des *Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec* de Dom Albert JAMET, Hôtel-Dieu de Québec, Montréal, Presses de Garden City, 1939, le passage se trouve p. 36 s.

⁷ Sur l'histoire du manuscrit et de ses éditions, voir François DOLLIER DE CASSON, *Histoire du Montréal*, nouvelle édition critique par Marcel TRUDEL et Marie BABOYANT, Cahiers du Québec, Collection Documents d'Histoire, Montréal, Hurtubise HMM, 1922, pp. 15-42.

de bien, l'initiateur de l'Institut des Filles de Saint-Joseph, plutôt que comme le créateur d'une colonie lointaine, destinée à devenir un centre missionnaire.

III. Le projet de Montréal

En 1635, lorsque les premières lignes du projet de Montréal se dessinent, Jérôme le Royer de la Dauversière, receveur des tailles dans l'Élection de la Flèche, n'est plus un jeune homme. Il approche de la quarantaine (il est né en 1597), ce qui n'est plus l'âge des folles entreprises; il est marié et père de famille avec de nombreux enfants à sa charge; il lui naîtra encore un dernier enfant en 1637.

Mais la vie du commun des chrétiens ne lui suffit pas; c'est, dans le sens très riche du terme illustré par saint François de Sales, un «dévot», un homme qui a «voué» sa vie à Dieu; son ami le baron de Fancamp affirme même que c'est un «mystique» au sens propre du terme depuis 1633. Il a vécu dans un milieu largement ouvert sur le monde de missions, près du grand Collège des Jésuites de la Flèche⁸; il est l'administrateur temporel des biens des Récollets de la Flèche, qui, eux aussi, ont des préoccupations missionnaires (Canada, Acadie).

Contrairement aux *Mémoires* de M. Olier et au *Journal* de Marie Rousseau⁹, les *Notes spirituelles* et le *Journal* de M. de la Dauversière ont été presque entièrement détruits par ses propres soins en septembre-octobre 1659, à l'exception de quelques épaves recueillies par Fancamp¹⁰ et conservées dans la famille du fondateur au moins jusqu'en 1720.

⁸ Sur le Collège, l'ouvrage classique demeure celui de Camille de ROCHEMONTEIX, *Un Collège des Jésuites aux XVII^e et XVIII^e siècles, Le Collège Henri IV de la Flèche*, 4 vol., Le Mans, Leguicheux, 1889.

⁹ Sur Jean-Jacques Olier (1608-1657), fondateur de Saint-Sulpice, au milieu d'une littérature considérable, signalons deux études récentes: Michel DUPUY, *Se laisser à l'Esprit, itinéraire spirituel de Jean-Jacques Olier*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1982, et *Jean-Jacques Olier (1608-1657)*, «Études sur Jean-Jacques Olier», *Bulletin de Saint-Sulpice*, 14, 1988, pp. 12-233. Sur Marie Rousseau (Marie de Gournay, Madame David Rousseau) (1596-1680), épouse d'un des grands marchands de Paris et mystique, voir Irénée NOYE, «Marie Rousseau», *Dictionnaire de Spiritualité*, t. 13, 1988; c'est l'étude la plus précise après celle de Paul RENAUDIN, *Printemps mystique*, Paris, 1941, pp. 115-187; le travail de Th. BOURGEOIS, *Approche de la mentalité et de la spiritualité d'une dévote parisienne aux temps de la Réforme catholique (A travers le Journal spirituel de Marie Rousseau)* est resté inédit (thèse Paris-Sorbonne, 1983).

¹⁰ Lettre de Fancamp au P. Chaumonot, 26 avril 1660, reproduite par Marie MORIN, *Histoire simple et véritable*, p. 108.

C'est donc principalement par d'autres que par lui-même que l'on peut prendre connaissance de la naissance de son projet. Les premiers témoignages explicites datent de l'année 1642 (*Mémoires manuscrits de M. Olier*¹¹) et 1643 (*Manifeste de la Société de Notre-Dame de Montréal*¹²). Il existe en outre une pièce d'archive, rédigée de la main même de la Dauversière, que la critique interne interdit, à mon avis, de dater postérieurement à 1640 ou 1641: c'est une minute du *Dessein des Associés de Montréal*¹³, un brouillon corrigé et annoté, probablement à l'intention de la Compagnie du Saint-Sacrement dont Jérôme était membre actif depuis 1635 et où il recrutera ses principaux associés. Le document se trouve aujourd'hui aux *Archives du Séminaire Saint-Sulpice* à Paris; l'étude graphologique ne laisse aucun doute sur son auteur.

IV. Les collaborateurs de Jérôme le Royer de la Dauversière

La personnalité de Jérôme de la Dauversière a bénéficié ces dernières années de l'éclairage de diverses études qui ont en partie renouvelé les données dont disposaient les historiens.

Tout d'abord sa spiritualité apparaît en meilleure lumière grâce à l'étude des divers documents relatifs à l'histoire des Filles de Saint-Joseph, dont il est l'auteur ou le co-auteur; sans être très nombreux, ces documents sont significatifs et leur analyse révèle des constantes qui rendent compte des options prises par M. de la Dauversière dans ses autres champs d'action¹⁴.

Ensuite, un ensemble de découvertes a permis de faire sortir de l'ombre le mystérieux «baron de Fancamp» qui l'a secondé dès l'origine dans

¹¹ *Mémoires de M. Olier*, Paris, Archives du Séminaire Saint-Sulpice, à l'année 1636, citées dans la *Position super vita, virtutibus ac fama sanctitatis canonizationis servi Dei Hieronymi Le Royer de la Dauversière*, Rome, 1991, p. 270.

¹² *Les véritables Motifs de Messieurs et Dames de la Société de Notre Dame de Monreal Pour la Conversion des Sauvages de la nouvelle France*, 1643, réédition anastatique par Marie-Claire DAVELUY, *La Société de Notre-Dame de Montréal, 1639-1663, Son histoire, ses membres, son manifeste*, Montréal-Paris, Fides, 1965, en Appendice, pp. 26-27. Sur ce document, voir Guy-Marie OURY, «Le rédacteur des Véritables Motifs: M. Olier?», *Église et Théologie*, t. 21, 1990, pp. 211-223.

¹³ Le texte a été publié de façon critique par L. CESBRON-LAVAU, «Saint René Goupil et les Missionnaires Angevins au Canada aux XVII^e et XVIII^e siècles», Angers, 1657, tiré-à-part de *L'Anjou historique*, document n. 3, pp. 27-28.

¹⁴ Voir en particulier Guy-Marie OURY, *Aux sources d'une spiritualité, Spiritualité et Mission de Jérôme Le Royer de la Dauversière*, Montréal, Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, 1991, pro manuscripto.

la réalisation du projet de Montréal. L'on sait désormais qui il est, quelles ont été sa famille, sa formation, sa carrière, ses choix spirituels, son évolution, quelle fut sa vie avant et après la mort de son ami, quel rôle il a joué. Un progrès considérable a été réalisé¹⁵.

Enfin l'ouvrage d'Alain Tallon sur *la Compagnie du Saint-Sacrement*¹⁶, comme celui de Raymond Triboulet sur *Gaston de Renty*¹⁷ permettent de mieux connaître les collaborateurs silencieux de son entreprise missionnaire. La Compagnie du Saint-Sacrement reste mystérieuse parce qu'elle s'est elle-même entourée du mystère par esprit d'humilité, mais aussi par souci d'une meilleure efficacité; on lit dans les *Mémoires et instructions sur l'esprit de la Compagnie*, rédigés en 1659: «La fin de ce secret est pour entreprendre les oeuvres fortes avec plus de conduite, de prudence, de désappropriation et de succes¹⁸». Ce secret n'est donc pas un mythe. «On ne peut nier que les dévots tiennent une bonne part de leur originalité de cette règle d'action», écrit le meilleur connaisseur actuel de la Compagnie. Mais on en sait assez pour connaître les ambitions et les objectifs qu'elle se proposait et les moyens qu'elle a mis en oeuvre, ainsi que bon nombre de ses membres.

Le projet missionnaire de M. de la Dauversière est né indépendamment de la Compagnie, mais celle-ci l'a ensuite secondé, car ce projet entraînait trop bien dans ses vues et coïncidait avec ses objectifs apostoliques. Il semble même qu'elle soit responsable de l'élargissement du plan initial de M. de la Dauversière, et lui ait donné des dimensions et une rigueur qui ont provoqué les réactions des Jésuites de la mission canadienne et des autorités en place à Québec.

L'ouvrage de Louis Châtellier, *l'Europe des dévots*¹⁹, apporte un éclairage complémentaire sur l'organisation du «système dévot en France» et dans l'Europe de la Contre-Réforme. Les Jésuites en ont jeté les bases avec leurs Congrégations mariales, mais le développement s'est fait ensuite de manière autonome. Le milieu social au sein duquel évolue M. de la Dauversière, en reçoit un meilleur éclairage.

Bien des zones d'ombre subsistent, mais des éléments nouveaux sont apparus, qui aident à comprendre *les Veritables motifs des Messieurs et Dames de la Société de Notre Dame de Montréal* et, avant toute autre

¹⁵ Cf. *supra* n. 2.

¹⁶ ALAIN TALLON, *La Compagnie du Saint-Sacrement (1629-1667), Spiritualité et société*, Préface de Marc VENARD, Paris, Les Éditions du Cerf, 1990.

¹⁷ RAYMOND TRIBOULET, *Gaston de Renty, 1611-1649, Un homme de ce monde, un homme de Dieu*, Préface d'Henri GOUHIER, Paris, Beauchesne, 1987.

¹⁸ Voir l'ouvrage cité à la n. 16, p. 65.

¹⁹ LOUIS CHÂTELLIER, *L'Europe des dévots*, Paris, Flammarion, 1987.

chose, les motifs des deux co-seigneurs de Montréal, la Dauversière et Fancamp.

V. Le milieu fléchois

Au plan local, dans la petite ville de la Flèche²⁰ qui ne comptait pas plus de cinq mille habitants, dont un millier, sinon davantage, était à l'âge scolaire ou étudiant – élèves au Collège des Jésuites –, M. de la Dauversière avait déjà pris plusieurs initiatives importantes, à la suite d'inspirations qui lui étaient venues dans sa prière et qu'il pensait d'origine divine. C'est un charismatique, mais qui sait quelles sont les règles d'un sage discernement et qui fait contrôler ses intuitions avant de les prendre pour guide de son action.

L'afflux des non-fléchois, tous jeunes et souvent turbulents, en provenance des régions voisines ou lointaines (ils se regroupaient par rues: rue Lavalloise, rue Mançaise, rue Lyonnaise), la diversité de l'origine des quelque cent Jésuites qui les encadraient, irritait parfois les Fléchois d'origine qui se sentaient envahis, mais les empêchait aussi de se replier sur eux-mêmes et leur donnait ouverture sur le vaste monde.

La famille de Jérôme appartenait à la province et à la ville depuis plusieurs générations et était alliée à tout ce que la petite région comptait de bourgeoisie de robe; elle possédait des terres qui se regroupaient principalement sur quelques paroisses au nord-est de la ville; la terre de la Dauversière est située à Bousse.

Jérôme avait reçu en survivance de son père la charge de receveur des tailles de l'Élection de la Flèche qui couvrait une centaine de paroisses d'Anjou et du Maine; la taille était le principal impôt direct et pesait sur le seul Tiers-État, d'où l'impopularité de l'office de receveur. En cas d'«émotion populaire», les receveurs des tailles étaient les premiers visés, comme cela se produisit dans la Normandie voisine en 1639 avec la révolte dite des Va-nu-pieds. De son côté le gouvernement royal n'avait aucun ménagement pour les receveurs et les rendait responsables de ce qui n'entraînait pas ou entraînait trop lentement dans les coffres du Trésor²¹.

²⁰ Voir Pierre SCHILTE, *La Flèche intra-muros*, Cholet, Farré et fils, 1980; ce n'est pas proprement une histoire de la ville; pour celle-ci qui reste à faire, on trouvera de nombreuses études dans les *Annales fléchoises*, revue historique et littéraire du début du siècle, et les *Cahiers fléchois*, revue d'histoire en cours de publication.

²¹ Ce qui concerne la taille et l'office de receveur des tailles est développé dans Guy-Marie OURY, *L'homme qui a conçu Montréal*, pp. 28-31 et 39, basé sur les ouvrages du XVII^e siècle.

La charge était alternative; elle s'exerçait de deux ans en deux ans, car il y avait deux titulaires par Élection. Elle laissait donc de nombreux loisirs – une année tous les deux ans – que l'on pouvait occuper par d'autres charges ou par des services bénévoles, d'autant plus nécessaires à l'époque que les soins et les divers sociaux étaient confiés à l'Église et à l'initiative privée.

Dans le cas de Jérôme, une grande place fut faite aux entreprises charitables, en particulier au relèvement de l'Hôtel-Dieu de la Flèche et à la création d'une communauté des Filles séculières pour le desservir²². Ce faisant, Jérôme obéissait à une inspiration qu'il avait eue le 2 février 1630, en prononçant sa consécration à la Vierge dans la petite église de Notre-Dame du Chef-du-pont, où s'était réunie la Congrégation des notables pour sa fête patronale.

L'inspiration relative à Montréal lui vint de manière analogue vers 1635, ainsi qu'en témoignent deux sources: le *Manifeste* de la Société et Dollier de Casson dans son *Histoire de Montréal*. La question de savoir si ce fut avant ou après avoir pris connaissance de la *Relation des Jésuites de la Nouvelle France pour l'année 1635* est secondaire: depuis vingt ans Jérôme entendait parler des missions de la Nouvelle-France, par les Récollets (le P. Dolbeau était angevin), par les Jésuites (depuis 1625).

De nombreux historiens sont tentés de renvoyer au domaine de la «légende pieuse», les «visions surnaturelles» et les «faits merveilleux», racontés au sujet de la Dauversière, Olier et Jeanne Mance. Pour justifier son rejet, le P. Campeau, par exemple, écrit dans une étude sur les origines de Montréal: «Les milieux pieux du dix-septième siècle français avaient un goût extraordinaire pour ce genre de phénomènes. Ils étaient un terroir où les légendes naissaient à foison et fructifiaient avec la plus grande abondance en circonstances tenues pour providentielles²³».

Il n'y a cependant pas là une raison suffisante pour mettre en doute le témoignage de M. Olier qui date des années 1642-1643 et est donc contemporain des faits. Il ne crée pas de légende; il rapporte des «lumières», des «visions», des «intuitions» qui sont devenues des motifs d'action. Mieux vaudrait admettre qu'il se trompe sur la nature de ces intuitions que de les rejeter au nom de l'histoire et ne pas parler de «l'abondance et le fouillis des légendes pieuses formées autour de cet événement».

²² Voir E.L. COUANIER DE LAUNAY, *Histoire des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, France et Canada*, 2 vol., Paris-Genève, 1887; également Yvonne ESTIENNE, *Faire face, Vie de Jérôme Le Royer de la Dauversière*, Toulouse, Privat, 1971.

²³ Lucien CAMPEAU, «Montréal fondation missionnaire», *L'Église de Montréal*, 11 janvier 1990, p. 37.

«Dans l'histoire de Ville-Marie, tout semble commencer par des visions de M. Olier ou de M. de la Dauversière», a dit le P. Campeau. S'il est vrai, comme il l'écrit, qu'«il est très difficile de tenir une vision pour un fait historique, c'est-à-dire comme ayant un rapport vérifiable avec la séquence des faits et une véritable influence sur eux», il n'est pas exact d'affirmer que ces données sont «présentées en des témoignages tardifs, aux dates invraisemblables et aux circonstances non moins divergentes qu'incohérentes». S'il est de bonne méthode d'exclure ces considérations de l'histoire pour les renvoyer à la théologie mystique, il faudrait en vertu des mêmes principes éviter de taxer les faits de «légende pieuse», ainsi qu'on le fait assez souvent.

VI. Les premières démarches

La Dauversière a conçu l'idée d'une colonie à Montréal en 1635; il s'en est ouvert à la fois au P. Étienne, son confesseur Récollet, et au P. Chauveau, Jésuite, à qui le P. Étienne l'adressait quand il avait quelque peine à former lui-même un jugement. Le P. Chauveau prit le temps de réfléchir, puis l'adressa à son ami le P. Bernier qui résidait temporairement au château de Meudon chez la duchesse d'Elbeuf. A Meudon, M. de la Dauversière rencontra par hasard M. Olier et une amitié naquit qui devait, plus tard, être bénéfique au projet de Montréal.

A la suite de ce triple discernement, Jérôme fut dirigé à Paris vers les confrères de la Compagnie du Saint-Sacrement, née quelques années plus tôt à l'initiative du duc de Ventadour. A ce moment la Compagnie n'était implantée qu'à Paris, Lyon, Orléans et Angers. L'implantation à la Flèche en 1635 semble bien être le résultat des contacts établis par M. de la Dauversière lors de son voyage à Meudon et dans la capitale. De cette époque datent les relations du futur fondateur de Montréal avec Bernard Drouart, Balthazar Brandon, Nicolas de Barrault²⁴ que nous retrouverons dans la Société de Montréal, puis avec le duc de Ventadour, avec Olier et surtout avec le P. de Condren²⁵, général de l'Oratoire.

²⁴ Ces trois collaborateurs sont présentés par Marie-Claire DAVELUY, *La Société de Notre-Dame de Montréal*, pp. 195-197, 183-184 et 182-183.

²⁵ Sur le duc de Ventadour, voir le même ouvrage (Marie-Claire DAVELUY), pp. 268-275 et celui d'Alain TALLON, *La Compagnie du Saint-Sacrement*, passim. Sur Charles de Condren (1588-1641) qui succéda à Bérulle à la tête de l'Oratoire, l'ouvrage contemporain le plus abordable est actuellement Raymond DEVILLE, *L'école française de spiritualité*, Bibliothèque d'Histoire du Christianisme, n. 11, Paris, Desclée, 1987, pp. 49-62, qui donne une bibliographie sommaire.

Le projet de Montréal sommeilla jusqu'en 1639, car M. de la Dauversière s'occupa dans l'intervalle de la rénovation de l'Hôtel-Dieu de la Flèche et de la fondation de la communauté des Filles de Saint-Joseph. Il n'est pas possible de savoir quelle ampleur avait le projet missionnaire en 1635 et de mesurer le décalage qu'il présente avec les développements ambitieux de 1640 et de 1643. En revanche, la pensée spirituelle de M. de la Dauversière est connue grâce aux *Statuts de la Confrérie de la Sainte Famille* à la Flèche dont il obtint l'approbation par l'évêque d'Angers le 17 février 1636²⁶. Le siège de la Confrérie était la chapelle Saint-Joseph qu'il était en train d'élever avec l'aide financière et les conseils du jeune Pierre Chevrier, baron de Fancamp, à l'extrémité de la salle des malades de l'Hôtel-Dieu rénové.

Les objectifs de la Confrérie sont nettement tracés; ils sont tout spirituels et dénotent de la part de leur auteur une familiarité très grande avec la doctrine du Corps mystique, c'est-à-dire de l'unité des chrétiens dans le Christ, telle qu'elle s'exprime dans le Discours après la Cène de l'Évangile de saint Jean (chapitres 14-16) et la Prière sacerdotale (chapitre 17).

L'idéal que se propose de réaliser le futur fondateur de Montréal est une imitation aussi parfaite que possible de l'Église primitive après la Pentecôte²⁷; c'est là le point de référence qui revient dans d'autres documents issus de lui; il faut laisser cela à l'histoire de la spiritualité, qui est aussi une discipline historique, mais qui n'entre pas dans le programme des *Études d'histoire religieuse*.

VII. La phase de la réalisation

Au début de 1640, lorsque l'établissement de l'Hôtel-Dieu de la Flèche et la communauté des Filles de Saint-Joseph furent suffisamment assuré pour lui permettre de s'occuper concrètement du projet de Montréal, M. de la Dauversière commença les démarches indispensables avec son ami le baron de Fancamp. Mais il se sentait suffisamment sûr de l'avenir pour procéder tout de suite à l'envoi des premiers approvisionnements à Québec pour la future colonie par la flotte de printemps, alors même qu'il n'avait encore obtenu aucun titre de propriété.

²⁶ Érection de la Confrérie de la Sainte Famille, le 17 février 1636, par Mgr de Reuil, évêque d'Angers: original aux Archives des Hospitalières de la Flèche, A-1-M bis; copie et traduction française aux Archives départementales de la Sarthe (Le Mans, France) h 1863; photocopies aux Archives de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

²⁷ Guy-Marie OURY, «L'Église des origines et les projets de Montréal», *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, t. 20, n. 304, 1991, pp. 259-274.

Les démarches coïncident avec un essor remarquable de la Compagnie du Saint-Sacrement en province; en cinq ans, elle fonde dix-neuf filiales couvrant tout le royaume, en privilégiant les grandes villes. Les «arrières» semblent donc suffisamment solides, même si la Compagnie comme telle n'intervient pas, laissant à ses membres ou à des associations agissant au grand jour la réalisation des objectifs désirés et décidés.

Le Dessein des Associés de Montréal (il aurait été plus juste de dire «des futurs Associés de Montréal») date de cette époque: «Ils ont aresté Entreux d'y Envoyer lan prochain quarente homme bien conduits...», y lit-on. «L'an prochain» est-il celui de l'embarquement (1641) ou celui de l'installation (1642)? autrement dit, le document est-il de 1640 ou 1641? la date de 1640 est plus vraisemblable, étant celle de l'envoi des premiers approvisionnements.

Le Dessein semble donc le fruit de discussions et d'échanges au sujet de la première intuition de M. de la Dauversière; ces discussions ont commencé très certainement au sein de la Compagnie de la Flèche et ont pris leur développement dans la Compagnie parisienne. Il est bon de noter ici que si, à l'origine de la Compagnie du Saint-Sacrement en 1630, «on proposa de former une Assemblée de Dames et de lui donner des Statuts pareils à ceux de la Compagnie», sans donner de suite à cette idée, de multiples oeuvres de la Compagnie furent animées par des femmes.

C'est la raison pour laquelle la future Société des Messieurs et Dames de Montréal devait être mixte; Jeanne Mance que M. de la Dauversière embaucha pour la colonie au moment de l'embarquement à la Rochelle, lui suggéra les noms de Madame de Bullion, de Madame Séguier et de Madame de Villesavin et de quelques autres dames qu'elle avait rencontrées durant son séjour parisien de 1640-1641.

Sans doute la Société ne fut-elle pas constituée avant 1642 et n'eut-elle jamais d'existence légale, mais sa création a été décidée en 1640, au sein de la Compagnie du Saint-Sacrement, quoi qu'il en soit de la participation à cette date du baron de Renty et de M. Olier. Le baron de Renty fut admis dans la Compagnie du Saint-Sacrement en 1639 et y prit un rôle de premier plan dès le début de 1641²⁸. M. Olier, au courant du projet presque dès son origine, a connu de juillet 1639 à novembre 1640 une grave dépression qui a paralysé son action.

Quant au projet, tel qu'il est rédigé de la main de M. de la Dauversière, il suppose que la seigneurie de Montréal est acquise. Un premier titre fut obtenu par la cession de M. de Lauson, le 7 août 1640; mais il

²⁸ Raymond TRIBOULET, *Gaston de Renty*, pp. 177-200.

sera contesté et il faudra reprendre les négociations avec la Compagnie des Cent-Associés; celles-ci n'aboutiront que le 17 décembre 1640²⁹.

La Compagnie avait été créée à l'instigation du cardinal de Richelieu dans le cadre de son grand projet de libérer le commerce français de la dépendance à l'égard des flottes étrangères; ainsi fut conçue une première Compagnie des Cent-Associés, qui posséderait la jouissance des terres de la Nouvelle-France et des îles des Caraïbes; mais elle ne vit pas le jour; une seconde Compagnie fut constituée, celle de la *Nacelle de Saint-Pierre fleurdelysée*; puis une troisième la remplaça en 1628 qui reprenait en partie le programme des précédentes. Elle était bâtie sur le modèle des Compagnies étrangères de colonisation, anglaises ou hollandaises. Elle avait reçu pour seigneurie l'étendue de toute l'Amérique du Nord, avec le monopole des fourrures et, pour une période déterminée le monopole de tout le commerce. Elle était donc seule habilitée à concéder des seigneuries sur le territoire canadien.

Mais la conjoncture économique était mal choisie pour une entreprise comme Montréal; l'Europe traversait une période difficile; les prix baissaient sur le marché international depuis 1636, les échanges commerciaux diminuaient et l'on sentait partout les conséquences de la guerre avec l'Espagne, où la France s'était engagée activement en 1635. Cela se traduisait par une gêne plus ou moins grande dans toutes les couches de la population et une diminution des revenus.

L'acte de concession du 17 décembre 1640 ne fait pas allusion au projet missionnaire et est de type classique, comme l'a bien montré le P. Campeau; il n'y a pas à s'en étonner; les deux co-seigneurs pouvaient agir comme bon leur semblait dans leur seigneurie, à condition de respecter les clauses de la concession; il n'y avait aucune nécessité de faire entrer la Compagnie de la Nouvelle-France dans toutes les particularités du *Dessein*.

La première étape consisterait à envoyer dans la seigneurie «quarante hommes bien conduits Et Equipés de toutes les choses nécessaires pour une habitation»; ces quarante hommes dont le chef restait à trouver (ce sera Maisonneuve), s'occuperaient «4 ou 5 ans à défricher la terre Et la Mettre en Estat destre cultivée».

Afin d'avancer la besogne les associés ogmenteront danée En anée le nombre des dicts ouvriers selon leur pouvoir, Envoieront des boeufs Et laboureurs

²⁹ Les documents relatifs à l'acquisition de l'île sont excellentement présentés par Lucien CAMPEAU, «Montréal colonie missionnaire», *L'Église de Montréal*, 1^{er} février 1990, pp. 104-109.

a proportion quil y ora des terres defrichées Et nombre suffisant de bestiaux pour
En peupler lisle Et Engresser les terres.

Jusqu'ici le *Dessein* est celui d'une colonie de peuplement de type classique, en pleine conformité avec la concession de la seigneurie consentie par la Compagnie de la Nouvelle-France. Nul ne pouvait trouver à y redire. Mais à partir de ce point le projet prend une autre dimension;

Ensuite de quoi Ils feront Edifier un seminaire pour y instruire les enfans
Masles des sauvages dedans le quel seminaire il pourra avoir dordinaire dix ou douze
Ecclesiastiques trois ou quatre des quels scauront les langues du pais afin de les
Enseigner aux Missionnaires qui viendront de france les quels en arivant se
reposeront la un an pour les apprendre Et Ensuite Estre dispersés par les nations ainsi
qu'il sera jugé à propos...

On a objecté qu'en 1640, il ne pouvait être question d'un Séminaire à fonder à Montréal, puisque M. Olier n'ouvrit le Séminaire de Vaugirard que le 29 décembre 1641 et que l'organisation définitive à Saint-Sulpice prit place seulement en 1643.

C'est oublier qu'il y a eu en France bien d'autres créations que Saint-Sulpice, avant et après lui, sans même avoir à mentionner le Séminaire Saint-Lazare de Vincent de Paul (1632-1637)³⁰. L'idée d'un Séminaire des Missions de Nouvelle-France dans l'île de Montréal entre dans les cadres des initiatives de la Réforme catholique. Ce qui reste imprécis, c'est le statut canonique du Séminaire à fonder dans un territoire de mission confié aux Jésuites, mais sur lequel l'archevêque de Rouen revendiquait une juridiction; on ne pouvait ignorer non plus que le cardinal de Richelieu avait, en 1632, laissé le soin de la partie continentale de la Nouvelle-France aux seuls missionnaires jésuites, mais cela n'interdisait pas d'envisager des développements ultérieurs. La brochure de 1643 suggèrera une solution canonique déjà proposée auparavant: l'érection d'un évêché en Nouvelle-France³¹.

Le Séminaire de Montréal serait une maison centrale pour l'ultime préparation des missionnaires prêtres venus de France, avant leur envoi

³⁰ Sans vouloir être exhaustif, on peut citer le Séminaire de Notre-Dame-du-Charbonnet et celui du Mont-Valérien, antérieurs à la fondation de Montréal; il y eut ensuite le Séminaire de saint Jean Eudes, à Caen, le Séminaire des Missions étrangères; le propre fils de M. de la Dauversière a constitué un Séminaire à Bazouges-sur-le-Loir, près de la Flèche. L'idée était dans l'air.

³¹ Voir Jean BALIN, «L'archevêque de Rouen, l'Église du Canada et les historiens: un exemple de déformation historique», *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, t. 10, 1967, pp. 199-216; Lucien CAMPEAU, *L'Évêché de Québec (1974), Aux origines du premier diocèse érigé en Amérique française*, Cahier d'Histoire n. 26, Société historique de Québec, Québec, 1974.

chez les Amérindiens, mais il devait être aussi une école pour les enfants et une infirmerie:

Les autres Ecclesiastiques soccuperont a linstruction des dicts Enfans des Autres sauvages Et des françois habitans La dicte Isle, le dict seminaire servira aussi pour retirer les Missionnaires qui pourroient tomber Malades ou autrement Estre Incomodés Les quels y pouront Estre amenés En peu de temps au Moien des Rivières qui viennent de tous costés se decharger autour de La dicte Isle dedans le Grand fleuve St Lorent.

Ce qui existe à Québec pour les Jésuites, la résidence et le collège, aurait son équivalent à Montréal, mais pour des prêtres séculiers regroupés en un Séminaire. Et l'on trouverait à Ville-Marie les mêmes institutions qu'à Québec:

Il y faudra aussi un seminaire de Religieuses pour y Instruire les filles sauvages et françoises Et un hospital pour y gouverner les pauvres sauvages quand Ils seront Malades.

Autour de cette structure triple, le Séminaire des prêtres, le Séminaire des Religieuses, l'Hôtel-Dieu, se groupera la colonie agricole constituée par les Français et les Amérindiens sédentarisés qu'ils encadreront et initieront aux travaux de la terre:

Touttes ses choses Estant En bon Estat on ne pensera qu'a bastir des Maisons pour y loger quelques familles françoises, Les ouvriers necessaires dedans le pais, Les jeunes Gens Mariés qui oront Esté Istruits aux Seminaires Et Autres Sauvages Convertis qui se voudrons arester, aux quels on donnera quelques terres defrichées des grains pour les semer des outils et des homes pour leur apprendre a les cultiver.

Il n'est pas question d'attirer une nombreuse population française et de faire de l'île une colonie de peuplement, mais uniquement les quelques familles paysannes et les artisans nécessaires pour initier les Amérindiens à la vie sédentaire qui suppose une agriculture développée. Pour le peuplement, on compte d'abord sur les jeunes Amérindiens formés dans les deux Séminaires, celui des garçons et celui des filles, puis secondairement sur ceux qui accepteraient de se sédentariser. L'oeuvre est donc de longue haleine, puisque la fondation des Séminaires était prévue pour quatre ou cinq années après la création du poste de Ville-Marie. Les deux institutions auraient à leur tour besoin d'un certain temps pour former les jeunes et les conduire à l'âge adulte; en gros une génération. Mais M. de la Dauversière et les membres de la Société du Saint-Sacrement n'avaient pas l'expérience missionnaire acquise par les Jésuites pour dessiner par avance les modalités de l'acculturation grâce à laquelle l'on pourrait «séduire les Sauvages³²» et les inciter à faire leur un certain type de vie

³² Dominique DESLANDRES, «Les sorciers de Dieu», *Pour le Christ et le Roi, la vie aux premiers temps des Montréalais*, pp. 30-33.

agricole. Du moins la bonne volonté était-elle entière, la colonie de Montréal serait pour les Amérindiens et au service des Amérindiens.

Ce faisant Ils Esperent de la bonté de Dieu voir En bref une nouvelle Eglise Imitant la pureté Et charité de la primitive, Et qu'avec le temps Eux ou leurs successeurs Rstant bien establis En la dicte Isle de Montreal pouront sestandre dedans les terre Et Amont le grand fleuve St Lorent Et y faire de nouvelles habitations pour la comodité du pais Et faciliter la Conversion des Sauvages.

Si le premier village amérindien de Ville-Marie ne se développait pas avant une génération, il en faudrait deux sans doute pour que d'autres villages analogues surgissent dans l'île, sur la seigneurie, et davantage pour que des chrétientés de même type se développent «en amont du grand fleuve». Le projet s'inscrivait dans la longue durée.

On aura remarqué dans la conclusion la référence à l'Église des origines, l'espérance de voir surgir une nouvelle Église «imitant la pureté et la charité de la primitive». Ce n'est pas une clause de style; c'est au contraire un objectif majeur qui tient particulièrement à cœur à M. de la Dauversière; il se trouvait en tête des *Statuts de la Confrérie de la Sainte-Famille*, fondée dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de la Flèche en février 1636; il se trouvera dans le premier chapitre des *Constitutions des Filles de Saint-Joseph*, texte qui daterait de février 1630 (le reste des *Constitutions* fut rédigé entre 1640 et 1643, avec l'aide de Condren, de Vincent de Paul et d'autres)³³. La référence à l'Église primitive se retrouve encore dans les *Avis et Maximes* de Marie de la Ferre, co-fondatrice des Filles de Saint-Joseph, ainsi que dans les derniers conseils qu'elle donnait aux soeurs avant de mourir, à Moulins à l'été 1652³⁴.

VIII. Le manque de support du projet en France

Les premières années ont été pleines de promesses, en dépit d'une conjoncture économique peu favorable aux grandes entreprises de ce genre, qui ne pouvaient apporter aucun profit immédiat à ceux qui les soutenaient. Mais déjà le Manifeste de 1643 faisait allusion aux difficultés rencontrées en France; celles-ci allaient croître avec les années, particulièrement au temps de la Fronde (1648-1653).

³³ Voir: Requête des Filles hospitalières de Siant-Joseph au marquis de la Varenne, décembre 1674, Archives des Hospitalières de la Flèche D-4, copie: «Cette Congrégation na point este erigée en religion cloîtrée sous des voeux solennels, mais en simple communauté reguliere dont la plus forte closture est l'amour de J. Christ en la personne des pauvres. Elle fut ainsy establie apres avoir pris l'avis et deliberation des plus doctes, des plus vertueux, des plus experimentes du royaume sur les matieres de Communauté pour gouverner les hopitaux, entre lesquels furent Mr Vincent Instituteur des Congregations de la mission et de plusieurs communautés qui ont soing des hopitaux en beaucoup de villes de ce royaume, de feu Pere de Condren, general de l'oratoire...»

³⁴ Guy-Marie OURY, *Aux sources d'une spiritualité*, pp. 86-88.

Pour réaliser ce que fut alors la situation intérieure du pays, il faut se reporter aux correspondances du temps; celle de la Mère Angélique Arnauld, abbesse de Port-Royal est un bon point de référence; elle écrit en 1652 à la supérieure d'un monastère voisin, dans les environs de Paris:

Il faut un miracle de la toute puissance de Dieu pour vous faire subsister, et encore dans un temps de misères telles que les plus accommodées ont quelque peine à le faire. Le nombre des pauvres qui sont réduits à une aussi grande extrémité que celle-là est incroyable pour ceux qui ne le voient pas. Il y a principalement de pauvres religieuses dont les monastères sont ruinés entièrement ou brûlés avec leurs provinces, de sorte qu'elles sont réduites à la mendicité³⁵.

Et un peu plus tard, à la Reine de Pologne:

Tous les villages autour de Paris sont déserts et on ne voit dans les villes que de pauvres fugitifs mourant de faim³⁶.

Les troubles persisteront jusqu'en 1653 et il s'en faudra de beaucoup que la paix rétablie résolve d'un coup tous les problèmes; il faut avoir vécu des situations semblables pour se rendre compte de ce qu'elles sont sur place. L'historien attablé à son bureau a du mal à les imaginer.

Dans de telles conditions de réalisation, le projet de Montréal demandait, pour être mené à bien, une grande résolution et une grande force de volonté; la colonie a été soutenue à bout de bras, à force d'expédients; le miracle est qu'elle ait pu se développer. Le résultat, bien évidemment, n'a pu être conforme en tout au projet initial. En France, en 1643, ainsi qu'on le voit par le Manifeste de la Société de Montréal, ce projet paraissait déjà peu réaliste.

Le but de cette présentation est non de critiquer le projet, mais de prendre sa mesure, de le découvrir tel qu'il se dessinait dans l'esprit de Jérôme Le Royer de la Dauversière, à la suite de ses «inspirations» et tel qu'il était devenu dans les milieux de la Compagnie du Saint-Sacrement où l'on en avait discuté à loisir. On découvre ainsi ce qu'il a voulu faire, quelles étaient les véritables intentions de ses amis, même avant la création de la *Société des Messieurs et Dames de Montréal* en 1642 et la rédaction de son Manifeste par Olier l'année suivante.

Le *Dessein* me semble un document capital; il n'aurait pu être rédigé sous la forme qu'il a, en 1645 ou 1646, après les premières expériences sur place et les premières déceptions; le délai prévu pour la création des Séminaires, par exemple, aurait été modifié, car rien n'avait encore été fait en ce sens et rien ne se dessinait vraiment. A fortiori le document

³⁵ Lettre du 6 février 1652, *Lettres de la Révérende Mère Angélique Arnauld, abbesse et réformatrice de Port-Royal*, 3 vol., Utrecht, 1742-1744, t. II, p. 47.

³⁶ Lettre du 16 juillet 1652, *ib.*, t. II, p. 160.

n'aurait pu être rédigé dans les mêmes termes en 1657, à l'arrivée des Sulpiciens ou après leurs premiers contacts avec la réalité montréalaise; sa forme eût alors été très différente. Il est certainement antérieur et porte la marque des premiers rêves et des premières espérances, celles de 1640 et 1641.

La Dauversière avait vu très grand, trop grand sans doute. Sa fortune personnelle était médiocre et lui interdisait de jouer au mécène; même celle du baron de Fancamp ne pouvait suffire. De plus, il résidait en province, dans une ville que l'on pouvait qualifier d'universitaire du fait du grand collège des Jésuites, loin de la capitale et des cités marchandes. Il avait la charge d'une famille, il avait son office de receveur des tailles, il s'occupait de l'Hôtel-Dieu et des Filles de Saint-Joseph, bientôt invitées à fonder en d'autres villes du royaume.

Tant qu'il fut activement soutenu par la Compagnie du Saint-Sacrement et que la paix civile se maintint en France, il n'eut pas trop de peine à réunir chaque année les fonds nécessaires au soutien de la colonie; la situation devint alarmante après la disparition du baron de Renty au printemps de 1649, puis avec la Fronde qui tarit les sources de l'aide aux missions, sur lesquelles il comptait.

Envers et contre tout, Jérôme réussit à faire face et à assurer la survie de Montréal. On lui a reproché d'être un mauvais administrateur; il ne donne pas cette impression quand on le voit s'occuper des fondations des Filles de Saint-Joseph à Laval, à Baugé, à Moulins, dans des circonstances particulièrement difficiles; mais il avait tout à apprendre pour une entreprise outremer.

On a mis en doute sa parfaite honnêteté dans certaines opérations; à regarder de près celles qu'on a signalées, la conclusion ne s'impose pas; mais cela demanderait une étude particulière qui n'a pas sa place ici.

Quant il mourut en 1659, entièrement ruiné par ses entreprises missionnaires, il n'a pas eu la joie de voir son rêve d'une chrétienté amérindienne prendre corps à Montréal. Les Jésuites avaient connu, sans faute de leur part, des déceptions analogues avec les villages chrétiens de Huronie en 1649-1650.

Mais moins de dix ans après sa mort cependant, Montréal est devenu un centre missionnaire actif et n'a cessé d'intensifier cet effort au XVIII^e siècle, puis ensuite, non pas seulement au bénéfice des Amérindiens, mais de plus en plus loin dans le monde.

En son pays natal, M. de la Dauversière a laissé une réputation de sainteté dont témoignent les Visitandines de la Flèche en 1687, M. Grandet, le fondateur du Séminaire d'Angers, à la fin du siècle, et, bien sûr,

ses filles, les Hospitalières de Saint-Joseph. Lui-même se percevait seulement comme un serviteur qui se voulait fidèle, rien de plus. Sur son lit de mort, il disait au baron de Fancamp: «Vous savez mon fond, Dieu est le Maître».

Quant à Montréal, la cité n'a cessé de grandir et de se développer; on regrettait même déjà au XVIII^e siècle qu'elle n'ait pas été choisie de préférence à Québec comme chef-lieu de la colonie, donnant par là raison aux intuitions de M. de la Dauversière et aux affirmations du Manifeste de 1643. Sous le régime anglais, la vocation de Montréal comme centre économique du Canada s'est affirmée, puis elle est devenue la grande métropole que nous avons sous les yeux, la seconde ville de langue française après Paris.